



**Non à la propagande militaire ! Cette logique d'embrigadement de la jeunesse doit cesser !
Ce ne sont pas nos missions, ce n'est pas de l'instruction !**

La FNEC-FP-FO 85, réunie en assemblée générale avec ses syndicats SNFOLC 85, SNETAA-FO 85 et SNUDI-FO 85, s'oppose à la militarisation de l'éducation nationale et de la jeunesse.

Pour la première fois de l'histoire de la Cinquième République, le budget de la défense est supérieur à celui de l'Education Nationale. Notre fédération départementale refuse un état qui privilégie l'armée à l'instruction de sa jeunesse !

Depuis 2017, au niveau national, le nombre de classes défense est passé de 160 à plus de 1 200 dont plus d'une centaine en territoires d'Outre-mer. En Vendée c'est une dizaine de classes défense qui ont été créées dans les collèges du département. **Alors que les budgets pour les sorties culturelles disparaissent, pour la défense, ils explosent !**

Depuis 2017, l'association « Passeport du civisme » se déploie dans les écoles de Vendée et de France. Cette association ayant pour but « d'apprendre à agir pour le bien commun de son territoire », fait intervenir des associations et intervenants propres à chaque localité. Le Ministère de l'Education Nationale lui a refusé son agrément en décembre 2024. La FNEC-FP-FO 85 refuse l'entrée des militaires dans les écoles ou encore les interventions patriotiques et nationalistes qui peuvent y avoir lieu, surtout lorsque l'on sait que ce passeport est financé en partie par Pierre-Edouard Stérin et créé par Maxence De Rugy, ancien collaborateur de Bruno Retailleau.

Depuis mars 2026, la loi Blanchet impose 35 heures « d'enseignement » aux enjeux de sécurité globale dans le parcours d'un élève, de la sixième à la terminale. **Ces heures de propagande à destination des plus jeunes, prises sur des heures d'enseignement général, n'ont pas leur place à l'école !**

Alors qu'à la mi-Juillet 2026, plus de 126 000 néo-bacheliers restaient sans solution sur Parcoursup, faute de places, il leur est proposé de cocher « année de césure pour service national », ce qui leur donne ensuite des bonus pour l'année suivante. **La FNEC-FP-FO 85 refuse cette intrusion de l'armée dans l'enseignement supérieur rendu possible par la diminution du nombre de places dans le public.**

Depuis juillet 2026, une circulaire impose à tous les établissements scolaires d'organiser aux alentours du 11 novembre une cérémonie d'hommage aux « morts pour la France ». Elle indique aussi que les personnels devront être mobilisés pour organiser cette cérémonie au sein des établissements en s'appuyant sur les réservistes, les élus locaux ou des associations de combattants ! **Nous nous opposons fermement à cette nouvelle entrée de l'armée dans les établissements scolaires !**

La FNEC-FP-FO 85 appelle les personnels à se réunir en heure d'information syndicale, en réunions syndicales et en assemblée générale afin de s'organiser et s'opposer à ces dispositifs !

La FNEC-FP-FO 85 revendique :

- le retrait du guide « acculturer les jeunes à la défense »
- le retrait de la circulaire sur le 11 novembre
- le retrait de la loi Blanchet
- la fin du « Passeport du civisme »
- l'arrêt de la multiplication des classes défense
- l'abrogation de Parcoursup et de Monmaster
- de l'argent pour l'école, la culture et les services publics, pas pour la guerre